



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

**DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 avril 2014**

--- o0o ---

L'an deux mille quatorze, le seize avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), LAMOTHE (a procuration pour M. DUCASSE), Mme DEGOS, M. DUBOS, Mme COURROS, M. MARSAN, Mmes BRUGAT, COUFFIGNAL, M. BRUEY, Mme ULMANN, M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA, Mmes DAUGREILH, DARGELASSE.

Etaient excusés : M. DUCASSE (a donné procuration à M. LAMOTHE), Mmes DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. BROQUÈRES), THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA).

Un scrutin a eu lieu, Mme COUFFIGNAL Laurine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance C
Délibération n°1 BIS**

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DEGOS

Objet : Budget annexe Régie Fêtes et Animations – AFFECTATION DES RESULTATS 2013

Il est proposé à notre assemblée, sur proposition du Conseil d'exploitation du 7 avril dernier d'affecter au financement du budget annexe Régie Fêtes et Animations pour 2014 les résultats de 2013 pour un montant de 1 866,25 € au compte 002.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé du rapporteur

A l'unanimité

DONNE un avis favorable à l'affectation des résultats 2013 au budget annexe régie fêtes et animations.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,


Jean-François BROQUÈRES